

De tous les genres de lecture, celle de la poésie est la plus difficile. Avant d'entreprendre de lire les poètes, il faut connaître la coupe des vers, et avoir l'oreille exercée au nombre, à la mesure, à la cadence.

Dans la lecture de la poésie, il faut rigoureusement faire sonner la plupart des consonnes finales, quand le mot suivant commence par une voyelle ou par une h non aspirée. Sans cette précaution, ou la mesure serait rompue et la cadence en défaut, parce qu'il se trouverait dans les vers autant de pieds de moins qu'on aurait manqué de fois à observer cette règle, surtout si la voyelle qui précède la consonne était un e muet; ou il sensuivrait un hiatus occasionné par le choc de deux voyelles: ce qui n'est point souffert en poésie.

*Exemple :*

On sannet les désurs, qui sont bien combattus.  
Et les vices détruits se changent en vertus.

Ne prononcez pas comme s'il y avait *se se change en vertus*.

Aimez avec respect, servez avec amour.  
Ceux de qui vous tenez la lumière du jour.

Ne lisez pas le premier vers comme s'il y avait: *Aimez avec respect, serré avec amour*: ni le second comme s'il y avait: *la lumière du jour*.

Ne soyez pas fidèle à faire une pause à chaque chute de vers; vous fatiguerez l'oreille de l'auditeur, et vous rendriez la poésie insupportable. Soyez au contraire attentif à soutenir votre ton et à ne pas appuyer sur la fin des vers, à moins que le sens ne l'exige: la poésie y gagnera sans que la cadence y perde rien; c'est pour cela que les bons poètes coupent leurs vers et ont bien soin de ne pas toujours finir le sens avec le vers; car si la rime fait une des beautés de la poésie française, elle contribue aussi beaucoup à la rendre fatigante et pénible pour l'oreille, par une continuelle répétition des mêmes sons.

On voit, d'après ces courtes réflexions, auxquelles on pourrait donner plus d'étendue, que l'art de bien lire n'est pas aussi facile qu'on se l'imagine. Surtout il exige de l'âme; car pour faire sentir aux autres les beautés d'un ouvrage, il faut les sentir soi-même. En lisant, souvenez-vous de ce précepte de Boileau:

*Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez.*

—Le Progrès.

**Le feu sacré.**

En ouvrant le dictionnaire, je lis ce qui suit, à propos du titre ci-dessus: "Les anciens appelaient *feu sacré* un brasier que l'on conservait toujours allumé dans les temples, et dont le soin était confié aux prêtres et aux prêtresses."

Prenant ces termes au figuré, nous dirons:

Le temple, c'est l'école;—le brasier, c'est l'action bienfaisante de l'instruction et de l'éducation; le soin d'entretenir ce brasier est confié aux instituteurs et aux institutrices.

Mais qu'entend-on par ce feu sacré, pris au figuré?

Vous le savez comme moi, dignes maîtres et maitresses des enfants du peuple. Seulement, il y a bien des choses que nous savons et que plus grands que nous savent, sans en fournir la preuve.

Parmi ces choses, il est utile d'en rappeler quelques-unes, de temps à autre; c'est ce que je me suis proposé de faire aujourd'hui, à propos du *feu sacré* dans l'école.

Jamais je ne trouve en mon âme une satisfaction plus

douce, plus vraie, que lorsque j'ai écrit quelque chose en faveur de cette classe intéressante de personnes qu'on nomme *instituteurs* et *institutrices* (1).

Je dis intéressante ou digne d'intérêt, comme on voudra, et il est facile de justifier ce qualificatif; car, ceux qui sont appelés à enseigner, doivent valoir beaucoup, savoir beaucoup et faire beaucoup pour peu de rémunération; cette vérité est incontestable.

Et afin de donner du poids à mes réclames en leur faveur, je m'efforce, dans la mesure de mes faibles moyens, de les amener au degré de perfection que je rêve pour eux et où, en réalité, les lois de la pédagogie exigent qu'ils soient pour accomplir la régénération des enfants du peuple.

En défendant vos droits à une rémunération plus marquante que celle qu'on accorde à un grand nombre d'entre vous, chers instituteurs et institutrices, j'ai déjà eu l'occasion d'énumérer la quantité de savoir, de vertus civiques et privées que vous devez réunir. On n'y pense pas assez. Si chaque administration communale mettait tout cela dans la balance, elle serait forcée, en âme et conscience, de dire: "Non, nous ne reconnaissons pas, nous ne payons pas assez équitablement le mérite de ceux qui élèvent la jeune génération. Dorénavant, les parents qui aiment à se débarrasser de ce souci et qui veulent que l'avenir de leurs enfants soit confié à des maîtres et des maitresses capables sous tous les rapports, paieront et paieront convenablement."

Afin d'obliger tous les magistrats communaux à tenir ce langage et à joindre l'action aux paroles, chaque instituteur doit avoir à cœur d'éviter le moindre reproche d'incapacité, d'indifférence ou de tiédeur; chaque instituteur doit nourrir le *feu sacré* dans son école.

Nous voici revenu au *feu sacré*.

Ecoutez-moi, dignes amis; pesez mes paroles; rendez-vous compte de la source cordiale d'où elles émanent et jugez si je ne suis pas dans le vrai:

L'homme d'école qui se contente de vivre au jour le jour, qui exerce mécaniquement son ministère, qui se borne à réaliser froidement le programme scolaire, sans se préoccuper des améliorations, des réformes, des progrès à réaliser, celui-là ne peut que s'en prendre à lui-même, s'il reste stationnaire, s'il n'éveille aucune sympathie, s'il n'est enfin l'objet d'aucun acte de bienveillance de la part de ses supérieurs.

Par contre, l'instituteur qui, dans l'exercice de sa profession, se préoccupe sérieusement du sort de ses élèves, qui enseigne avec zèle, qui parle et qui agit avec le cœur d'un père, qui prouve qu'il réunit le savoir et les vertus qu'il doit inculquer aux enfants, qui a recours aux parents et à qui de droit pour répandre l'instruction dans sa commune, pour combattre toujours et partout les préjugés, l'ignorance et le vice, qui observe, étudie et se perfectionne sans cesse, afin de mieux perfectionner les enfants confiés à des soins, cet instituteur-là a le *feu sacré*; il faut qu'on l'admire et qu'on le recompense en raison des services qu'il rend à sa commune.

N'est-ce pas, mes amis, que ce sont là des vérités?

Eh bien! que ceux qui goûtent journellement les satisfactions que donne ce feu sacré persévèrent courageusement et que les frères qui ne connaissent pas encore cette chaleur vivifiante de l'école qu'on appelle, au propre, la *pédagogie pratique*, s'en emparent, sans tarder, comme étant le seul moyen de relever leur condition sociale.—Le Progrès.

J. D.

(1) On ne dira pas, j'espère, que j'écris pour moi-même; car, à mon grand regret, je ne suis pas instituteur, mais bien un fonctionnaire ministériel qui croit avoir manqué sa vocation.